



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE
82 500 habitants – 33 communes

RECRUTE

Par voie statutaire et à défaut en contrat

UN.E TECHNICIEN.NE DE RIVIERE
Cadre d'emplois de technicien territorial
Temps complet

☐ Contexte du poste :

Au sein du pôle cycle de l'eau et environnement, le service environnement terrestre et maritime est en charge de la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations -GEMAPI. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique –CARA- a décidé de renforcer le service en créant un poste de technicien(ne) de rivière.

Le/la technicien.ne de rivière aura en charge l'élaboration, la mise en œuvre et l'animation du programme d'actions relatif à la gestion des milieux aquatiques du bassin versant de la Gironde sur le territoire de la CARA.

Le bassin versant de la Gironde sur le territoire de la CARA concerne 16 communes pour une surface d'environ 290 km² et un linéaire de 54 km de cours d'eau (hors marais et annexes hydrauliques).

Les actions menées ont pour objectif la reconquête du bon état écologique des masses d'eau : restauration de la continuité écologique, de la morphologie du cours d'eau, restauration de la ripisylve et des zones humides, lutte contre les espèces envahissantes, sensibilisation des usagers de l'eau...

Le/la technicien(ne) de rivière constitue le relais entre la CARA (compétente en matière de GEMA) et les partenaires institutionnels (services instructeurs de la police de l'eau) et financiers (agence de l'eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime...), les élus locaux, les propriétaires ou associations de propriétaires, usagers des milieux aquatiques, etc.

Suite au départ par mutation du technicien fin juin, le poste est à pourvoir dès que possible.

☐ Missions principales :

Sous l'autorité hiérarchique de la cheffe du service Environnement terrestre et maritime, vous assurerez les missions suivantes :

1. Elaborer et mettre en œuvre les programmes de gestion et d'entretien de cours d'eau.

- Elaborer et mettre en œuvre le programme pluriannuel de gestion –PPG- de cours d'eau (restauration, entretien de lit, de berges, de la ripisylve, etc.), des ouvrages hydrauliques en tenant compte des objectifs écologiques, économiques et d'usages du milieu, sur le bassin versant de l'estuaire de la Gironde.
- Suivre et évaluer les PPG afin de vérifier l'atteinte des objectifs de gestion, d'informer et de communiquer régulièrement sur l'état d'avancement auprès des élus, partenaires institutionnels, des usagers
- Suivre l'élaboration des règlements d'eau sur 3 marais en bords de Gironde

2. Piloter, coordonner et animer les programmes de restauration des milieux aquatiques.

- Rencontrer les propriétaires riverains et les usagers pour leur présenter les projets de restauration et d'entretien
- Organiser et réaliser les diagnostics ou études
- Organiser les chantiers et leur suivi ainsi qu'une surveillance régulière des milieux aquatiques.
- Encadrer et suivre les entreprises dans la réalisation de travaux de restauration des milieux aquatiques
- Suivre financièrement les projets et les subventions liées
- Rédiger les dossiers réglementaires et suivre les procédures

3. Mettre en place, suivre et exploiter les indicateurs de milieux et d'évaluation

4. Conseiller, coordonner et sensibiliser les acteurs concernés.

- Conseiller et sensibiliser les acteurs concernés (riverains, usagers, élus, associations syndicales, etc.) sur les projets sur les cours d'eaux, sur les bonnes pratiques pour une gestion durable des milieux aquatiques et sur la réglementation.
- Apporter un appui technique aux collectivités et acteurs locaux sur la gestion et l'aménagement des cours d'eau et sur les techniques à utiliser
- Organiser et animer les réunions avec les différents acteurs concernés
- Rédiger des rapports techniques sur la gestion des milieux aquatiques
- Etre le relais entre les riverains, les usagers, les élus, les services de l'Etat, etc.

5. Assurer la communication autour de ces projets

- Proposer des articles en lien avec les dossiers (CARA'Mag, bulletins municipaux...)
- Organiser des réunions publiques, dans les conseils municipaux....

☐ Profil

- Formation supérieure dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques, la protection de l'environnement ou dans le domaine de la gestion intégrée de la ressource en eau.
- Une expérience sur un poste similaire serait un plus.
- Le/la candidat.e devra maîtriser :
 - le fonctionnement des milieux aquatiques (hydro morphologie, dynamique des cours d'eau), avoir des connaissances naturalistes (biologie aquatique, faune / flore des milieux aquatiques),
 - les techniques de restauration et d'entretien des milieux aquatiques,
 - la réglementation dans le domaine de l'eau et de l'environnement et dans le droit de l'eau, des procédures administratives liées à la réalisation d'études et de travaux sur cours d'eau et zones humides.
- Le/la candidat.e devra être en capacité de conduire les projets et chantiers sur les cours d'eau sur les volets techniques et administratifs.
- Le/la technicien.ne de rivière devra :
 - maîtriser les outils informatiques usuels (Word, Excel, PowerPoint...)
 - avoir le sens de l'analyse, faire preuve d'organisation et de rigueur,
 - faire preuve de diplomatie et d'aptitudes à la médiation,
 - faire preuve de qualités d'expressions écrite et orale
 - faire preuve d'autonomie et savoir rendre compte,
 - avoir l'esprit d'équipe
- Le/la candidat.e devra être titulaire du permis B valide et devra être en capacité de s'adapter aux contraintes liées aux déplacements fréquents sur le territoire.

☐ Poste basé au siège de la CARA à Royan

☐ Avantages – collectivité :

- CNAS/Titres Restaurant/contrat groupe maintien de salaire

POSTE À POURVOIR DES QUE POSSIBLE

Contacts ☎ 05 46 22 19 20

- Clémentine GUILLAUD, cheffe du service Environnement terrestre et maritime
- Catherine COUTURIER-DAMET, Directrice des Ressources Humaines

Merci d'adresser par mail votre lettre de candidature motivée et un CV à :

recrutement.gemapi@agglo-royan.fr

A l'attention de :

Monsieur le Président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE
Direction des Ressources Humaines

107 avenue de Rochefort – 17201 ROYAN CEDEX

Clôture des candidatures : **17 juin 2022**